

Avis Financier

AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR** (Part I (D) : FR0010272898 ; Part I (C) : FR0010263491 ; Part P (D) : FR0010750869 ; Part P (C) : FR0010844365 ; Part Z (C) : FR0013252830 ; Part Z (D) : FR0013257250) sont informés de la modification suivante :

Actuellement la gestion du portefeuille est orientée vers les actions des sociétés cotées de la zone euro.

Pour prendre en compte la volonté du Fonds de poursuivre un engagement extra-financier significatif en complément de son objectif financier actuel, il est précisé dans la documentation réglementaire du Fonds que cet univers d'investissement (sociétés cotées de la zone euro) est principalement composé des entreprises du SBF 120 et du MSCI EMU.

L'indice SBF 120 est représentatif des principales capitalisations boursières françaises.

L'indice MSCI EMU est représentatif des principales capitalisations des pays développés de la zone Euro.

Cette modification ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers. Elle entre en vigueur à compter du 29 juillet 2022.

Les autres caractéristiques de votre FCP demeurent inchangées.

Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de chaque part ainsi que le prospectus de votre FCP sont disponibles sur le site internet : www.amundi.com.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.